

Chiffres clés

- 7 000 emplois touristiques en moyenne sur l'année 2011 dans les Montagnes du Jura,
- Soit 5 740 emplois en équivalent temps plein.
- 4,2 % de l'emploi total de la zone Montagnes du Jura.
- Un pic saisonnier de près de 9 000 emplois en juillet.
- 39,5 % des emplois touristiques sont dans les hébergements, plus gros pourvoyeur d'emplois.

Dans les Montagnes du Jura, 7 000 emplois sont directement générés par la fréquentation touristique en 2011, soit 4,2 % de l'emploi total de la zone. Les emplois touristiques (salariés ou non) sont directement liés à la présence de visiteurs, soit au travers de secteurs exclusivement touristiques (hôtels, campings), soit au travers de secteurs répondant à la demande de la population résidente mais qui peuvent connaître un surplus d'activité lié à la présence de touristes (restauration, supermarché, etc.). Par ailleurs, les emplois étudiés se mesurent en nombre de personnes travaillant dans les activités liées à la venue de touristes. Ramenés au nombre d'heures travaillées, ces emplois sont convertis en équivalent temps plein pour permettre l'analyse des caractéristiques socio-économiques des personnes travaillant dans le domaine touristique. En outre, les emplois liés au tourisme gérés par les collectivités territoriales (emplois dans certains hébergements, musées, associations et offices de tourisme) ne sont pas pris en compte par la méthode d'évaluation, aboutissant ainsi à une légère sous-évaluation du nombre réel de postes touristiques.

En 2002 les départements de l'Ain, du Doubs, du Jura, les Régions Franche-Comté et Rhône-Alpes, avec l'appui

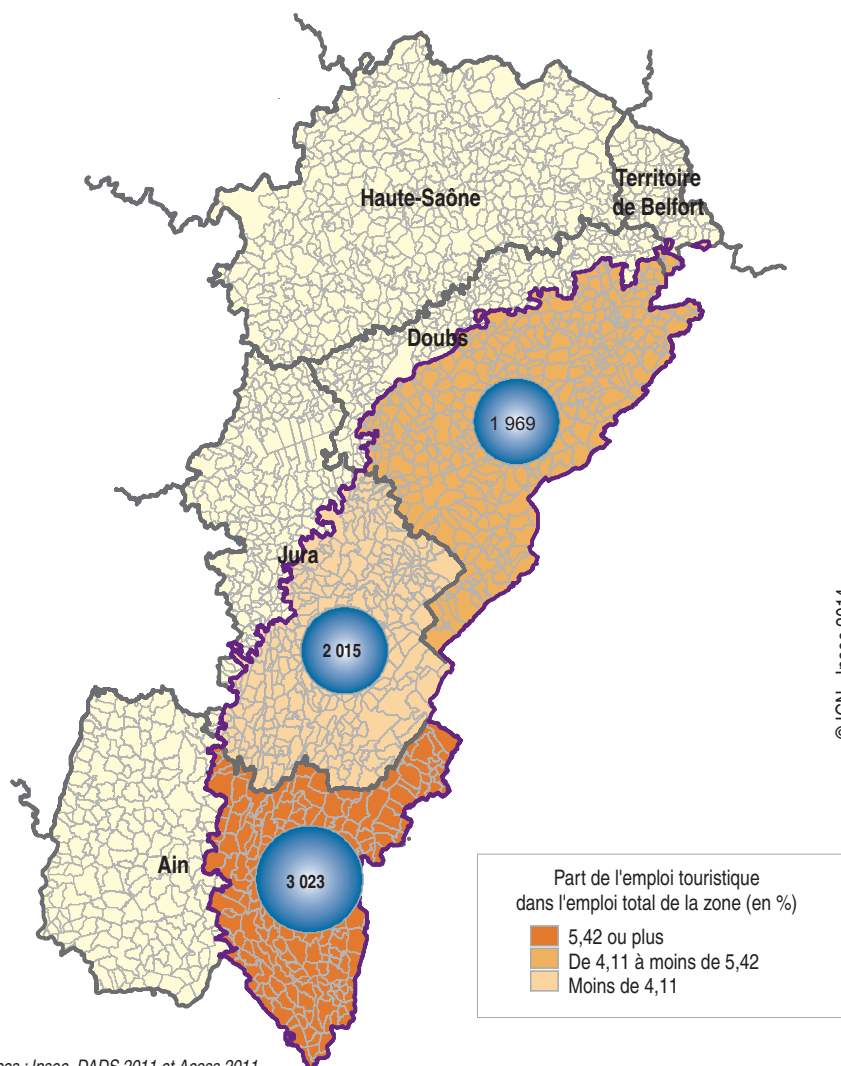
de l'Europe et de l'État, ont décidé de se fédérer au sein d'un collectif « Montagnes du Jura ». Les Montagnes du Jura comprennent 902 communes et couvrent une superficie totale de 9 860 km² pour 526 000 habitants. L'objectif de départ était de créer une « nouvelle » marque de destination de tourisme en France, en s'appuyant sur une masse suffisante pour compter, peser et jouer sur l'échiquier des destinations « Montagnes » françaises et européennes, grâce aux très nombreux atouts des territoires partenaires. En dix ans, le collectif Montagnes du Jura s'est affranchi du découpage

administratif pour valoriser le massif jurassien dans son ensemble. En effet, les Montagnes du Jura constituent désormais une destination touristique à part entière en France, au même titre que les Alpes, les Pyrénées, le Massif Central ou les Vosges.

Contrairement à d'autres massifs où une grande partie de la population est concentrée dans des communes urbaines, le Jura, ne comprenant pas de villes importantes, est essentiellement rural.

Les Montagnes du Jura sont un des piliers de l'attractivité touristique de la région Franche-Comté au même

Les emplois liés à la venue de touristes dans les zones touristiques des Montagnes du Jura (volumes et parts)



L'emploi touristique dans les zones des Montagnes du Jura

	Partie de l'Ain	Partie du Doubs ¹	Partie du Jura	Montagnes du Jura	Massif des Vosges
Emploi touristique (en volume)	3 023	1 969	2 015	7 007	10 155
Part de la zone dans l'emploi touristique des Montagnes du Jura (en %)	43,1	28,1	28,7	100,0	-
Part de l'emploi touristique dans l'emploi total de la zone (en %)	4,1	3,5	5,4	4,2	5,7
Part des non salariés dans l'emploi touristique de la zone (en %)	17,4	21,4	25,3	20,5	19,4

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

titre que les principales agglomérations et les grands itinéraires sillonnant la région (Grande Traversée du Jura, EuroVelo 6...). Dans cette étude, les Montagnes du Jura sont comparées au massif des Vosges. Ces deux ensembles se ressemblent par leur configuration géographique (zone de moyenne montagne) et leur offre touristique. De plus, une partie du massif des Vosges se situe en région Franche-Comté et bénéficie également de la politique touristique de la Région.

43 % de l'emploi touristique des Montagnes du Jura situé dans l'Ain

Avec 7 000 emplois liés directement à la fréquentation touristique, la part d'emploi lié au tourisme dans les Montagnes du Jura est plus faible que dans le massif des Vosges (respectivement 4,2 % et 5,7 % des emplois). Dans le massif des Vosges, le tourisme génère au total 10 155 emplois en moyenne sur l'année. Ces chiffres plus élevés pour le massif des Vosges s'expliquent en grande partie par une offre d'hébergements touristiques supérieure (205 600 lits touristiques dans le massif des Vosges contre 199 100 lits dans les Montagnes du Jura en 2011).

En 2011, en moyenne annuelle, 43,1 % de l'emploi touristique des Montagnes du Jura est situé dans la partie de l'Ain. Ceci représente au total 3 023 emplois en moyenne sur l'année. En effet, même si seulement 35 % des lits touristiques des Montagnes

du Jura sont situés dans l'Ain, ce département regroupe près de la moitié des lits dans l'hôtellerie et 93 % des lits en résidences de tourisme qui sont les secteurs d'hébergement les plus générateurs d'emploi. Le département du Jura compte pour 28,7 % du total (soit 2 015 emplois) et le département du Doubs¹ pour 28,1 % du total (soit 1 969 emplois).

Cependant, c'est dans le Jura que la part des emplois liés à la présence des touristes est la plus importante (5,4 %), de 1,2 point supérieure à la moyenne des Montagnes du Jura (4,2 %). Dans la partie de l'Ain, cette part est de 4,1 %. Elle est de 3,5 % dans celle du Doubs¹. Le caractère plus urbanisé et peuplé des départements du Doubs¹ et de l'Ain contribue à limiter la part de l'emploi touristique dans ces territoires. À l'inverse, le Jura est plus « rural ».

La part des non salariés est de 20,5 % dans les Montagnes du Jura. La différence avec le massif des Vosges est peu importante (19,4 %). La part des non salariés est également plus élevée dans le département du Jura, avec 25,3 % du total, soit près de cinq points de plus que la moyenne des Montagnes du Jura. C'est dans l'Ain que la part de non salariés est la plus faible avec 17,4 %. Les zones de l'agglomération de Genève et du pays de Gex présentent en effet une offre hôtelière plus importante d'établissements de chaîne, et qui emploient généralement moins de non salariés que les établissements indépendants de plus petite taille.

Les Montagnes du Jura davantage tournées vers les sports et loisirs et le commerce que le massif des Vosges

Dans les hébergements des Montagnes du Jura, 2 770 emplois sont liés à la présence de touristes, c'est-à-dire la totalité de l'emploi du secteur (cf. encadré). L'hébergement est le secteur le plus important de l'emploi touristique des Montagnes du Jura, avec 39,5 % du total. Dans le massif des Vosges, ce taux est supérieur de 10 points (49,5 %) en raison d'une offre hôtelière plus nombreuse.

Si le secteur de l'hébergement reste le premier secteur pourvoyeur d'emploi pour le tourisme dans toutes les zones des Montagnes du Jura, sa part varie de 32,5 % dans la partie de l'Ain à 45,0 % dans celle du Jura. Cette dernière propose en effet une offre importante en campings et en hébergements collectifs, qui sont fortement créateurs d'emplois, souvent saisonniers. Dans l'Ain, la forte part de l'activité « sports et loisirs » contribue à baisser la part des hébergements.

Dans les trois départements de la zone Montagnes du Jura, les « sports et loisirs » sont le deuxième secteur pourvoyeur d'emplois touristiques : 18,1 % des emplois. La présence des stations classées de Métabief (Doubs), Les Rousses (Jura) et Monts Jura (Ain), crée de nombreux emplois liés aux activités de neige : remontées mécaniques, location et vente d'équipements, encadrement des skieurs, qualité et sûreté des pistes...

¹ : Par souci de simplification, les six communes du Territoire de Belfort situées dans les Montagnes du Jura ont été regroupées avec le département du Doubs. Ainsi, dans cette fiche, le Doubs recouvre les communes du Doubs et les six communes du Territoire de Belfort appartenant aux Montagnes du Jura.

L'emploi lié au tourisme dans les Montagnes du Jura

Répartition des emplois liés au tourisme en 2011 selon le secteur d'activité dans les zones touristiques des Montagnes du Jura (en %)

Secteur d'activité et touristicité	Partie de l'Ain	Partie du Doubs ¹	Partie du Jura	Montagnes du Jura	Massif des Vosges
Hébergement (100 % touristique)	32,5	44,7	45,0	39,5	49,5
Offices de tourisme (100 % touristique)	1,7	2,3	2,4	2,1	1,4
Sport et loisirs (très touristique*)	22,3	11,7	18,2	18,1	10,7
Patrimoine et culture (très touristique*)	3,1	6,8	3,7	4,3	4,3
Restauration, cafés (touristique)	10,7	7,9	13,1	10,6	19,4
Soins (touristique)	3,2	1,5	0,9	2,1	1,8
Commerce de détail alimentaire (peu touristique)	2,5	2,3	1,2	2,1	1,8
Commerce de détail non alimentaire (peu touristique)	9,4	7,5	4,7	7,5	4,1
Grandes surfaces (peu touristique)	6,8	5,7	4,3	5,8	2,8
Artisanat (peu touristique)	1,9	3,3	3,3	2,7	1,8
Autres activités (peu touristique)	5,8	6,3	3,2	5,2	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* : Les secteurs « Sports et loisirs » et « Patrimoine et culture » sont classés dans « très touristique » car ils contiennent des activités à la fois « 100 % touristique » et « touristique »
Sources : Insee, DADS 2011 et Acooss 2011

La touristicité des activités

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue en 2014 afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

Cette nouvelle méthode aboutit à un nouveau classement des activités selon trois degrés de touristicité et exclut la majorité des moyens de transport et des agences de voyage :

- dans les activités 100 % touristiques, celles qui n'existeraient pas sans la présence des touristes (ex : hôtels, téléphériques et remontées mécaniques, musées, offices de tourisme...), tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités touristiques (restauration, taxis, casinos, débits de boisson...) et les activités peu touristiques (commerce de détail, artisanat, coiffure...), seule une partie de l'emploi résulte de la venue des touristes dans la zone. L'emploi lié au tourisme résulte de la différence entre l'emploi total de la zone et celui destiné à la population résidente.

Évolution de l'emploi touristique dans les Montagnes du Jura selon la touristicité des activités

	Effectifs dans l'emploi touristique en 2011	Part dans l'emploi touristique en 2011 (en %)	Évolution 2009 - 2011 (en %)
100 % touristique	3 293	47,0	- 2,4
Touristique	2 044	29,2	+ 13,4
Peu touristique	1 670	23,8	+ 3,9
Ensemble	7 007	100,0	+ 3,3

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acooss 2009-2011

Dans la partie de l'Ain des Montagnes du Jura, les emplois liés à la venue de touristes sont sous-représentés dans les activités 100 % touristiques (en %)

	Partie de l'Ain	Partie du Doubs ¹	Partie du Jura
100% touristique	38,3	53,2	54,0
Touristique	34,3	22,3	28,3
Peu touristique	27,4	24,6	17,7
Ensemble de la zone	100,0	100,0	100,0

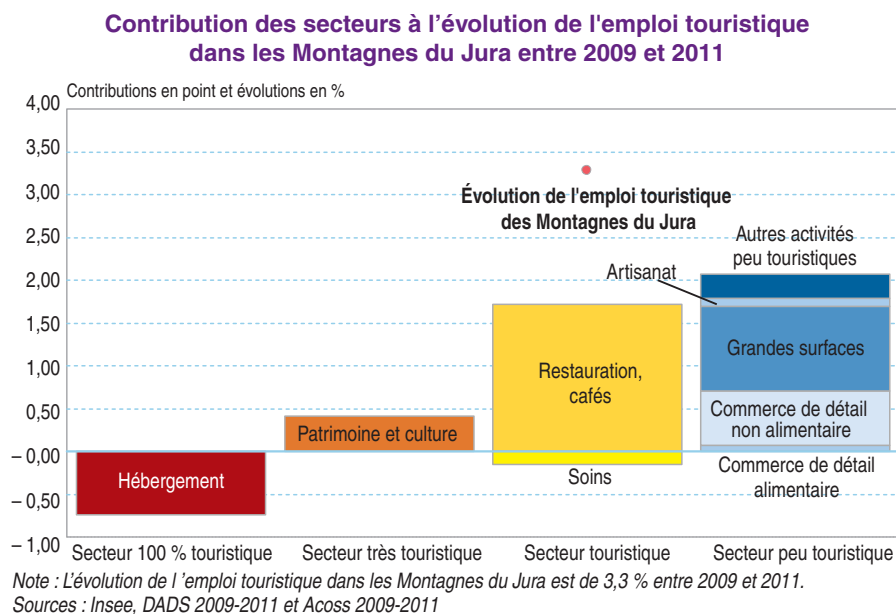
Sources : Insee, DADS 2011 et Acooss 2011

Dans le département de l'Ain, la part de l'emploi dans les secteurs 100 % touristiques est la moins élevée (38,3 %), près de 9 points en dessous de la moyenne des Montagnes du Jura. Elle s'élève à 53,2 % dans le département du Doubs¹ et à 54,0 % dans le département du Jura.

La part du secteur « sports et loisirs » est nettement plus élevée dans les Montagnes du Jura que dans le massif des Vosges où elle atteint 10,7 %. Cet écart s'explique notamment par un nombre de remontées mécaniques plus important dans les Montagnes du Jura que dans le massif des Vosges : 207 remontées contre 164. Par ailleurs, concernant le ski nordique les journées skieurs y sont quatre fois plus élevées (environ 400 000 contre 100 000).

La part la plus importante se situe dans l'Ain (22,3 %), en raison de l'importance des activités liées à la neige et au golf. Elle est la plus faible dans le Doubs¹ (11,7 %) en lien avec le caractère plus urbain de la zone plutôt orientée vers le patrimoine et la culture.

Le troisième secteur concerne la restauration et les cafés : 10,6 % des emplois touristiques dans les Montagnes du Jura. Ce secteur atteint 19,4 % dans le massif des Vosges où le tourisme lié à l'activité viticole et aux marchés de Noël est particulièrement important dans le piémont alsacien viticole. La part des emplois liés au tourisme dans ce secteur varie de 7,9 % dans la partie du Doubs¹ à 13,1 % dans celle du Jura. La part plus importante mesurée pour la restauration dans



le département du Jura est liée à une offre importante en restauration sur la zone. Les Montagnes du Jura se distinguent également du massif des Vosges concernant la part du commerce de détail et des grandes surfaces en raison de leur situation géographique privilégiée avec la Suisse (respectivement 15,4 % contre 8,7 % des emplois touristiques). En particulier, dans la partie de l'Ain, les commerces de détail et grandes surfaces représentent 18,7 % de l'emploi touristique en raison d'un effet

frontalier avec la Suisse plus marqué que pour les autres départements.

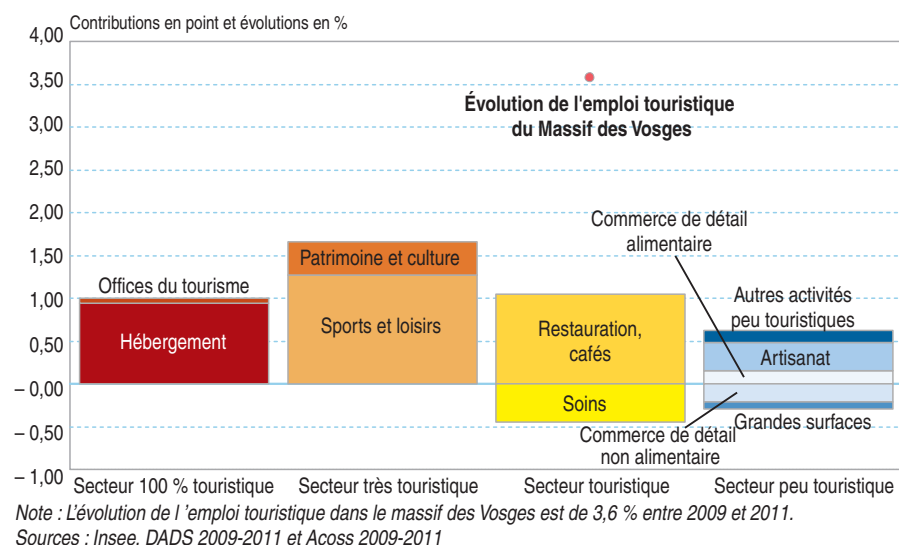
Les emplois touristiques progressent de 3,3 % dans les Montagnes du Jura

Entre 2009 et 2011, plus de 220 emplois liés au tourisme sont créés dans les Montagnes du Jura, soit une hausse de 3,3 % contre 3,6 % dans le massif des Vosges.

Bien que ces progressions soient proches la structure de l'évolution est différente : la hausse des emplois touristiques dans les Montagnes du Jura est principalement tirée par les secteurs touristiques et peu touristiques tandis que celle enregistrée dans le massif des Vosges est soutenue par les secteurs 100 % touristiques et très touristiques (cf. encadré).

Dans les Montagnes du Jura, la restauration et les cafés est le secteur qui a le plus contribué à cette augmentation avec un apport de 117 emplois en deux ans. Les grandes surfaces (+ 67 emplois) et les commerces de détail (+ 48 emplois) ont également fortement progressé bénéficiant notamment de la proximité avec la Suisse et d'un taux de change particulièrement favorable

Contribution des secteurs à l'évolution de l'emploi touristique dans le massif des Vosges entre 2009 et 2011



pour les Suisses sur cette période. En revanche, l'hébergement a perdu plus de 50 emplois, l'offre régionale, en particulier hôtelière étant en recul régulier depuis plusieurs années.

Dans le massif des Vosges, les sports et loisirs, l'hébergement et la restauration ont fortement progressé (+ 321 emplois pour ces trois secteurs réunis), alors qu'à l'inverse, le secteur des soins est plus en difficulté (- 44 emplois).

C'est dans la partie de l'Ain que l'emploi touristique a le plus progressé entre 2009 et 2011 (+ 7 %), soit près de 200 emplois supplémentaires. La proximité de l'agglomération genevoise favorise le développement de l'emploi dans l'hébergement (+ 86 emplois), la restauration (+ 57 emplois) et le commerce de détail non alimentaire (+ 53 emplois).

Dans la partie du Doubs¹, l'emploi touristique progresse de 2,3 % tiré notamment par le secteur du patrimoine et de la culture (+ 21 emplois) et celui des grandes surfaces bénéficiant de la proximité avec la Suisse (+ 15 emplois). Le secteur de l'hébergement perd des emplois (- 33 emplois), souffrant du manque de rentabilité de certains établissements et de la transformation de certaines structures en immobilier locatif non touristique.

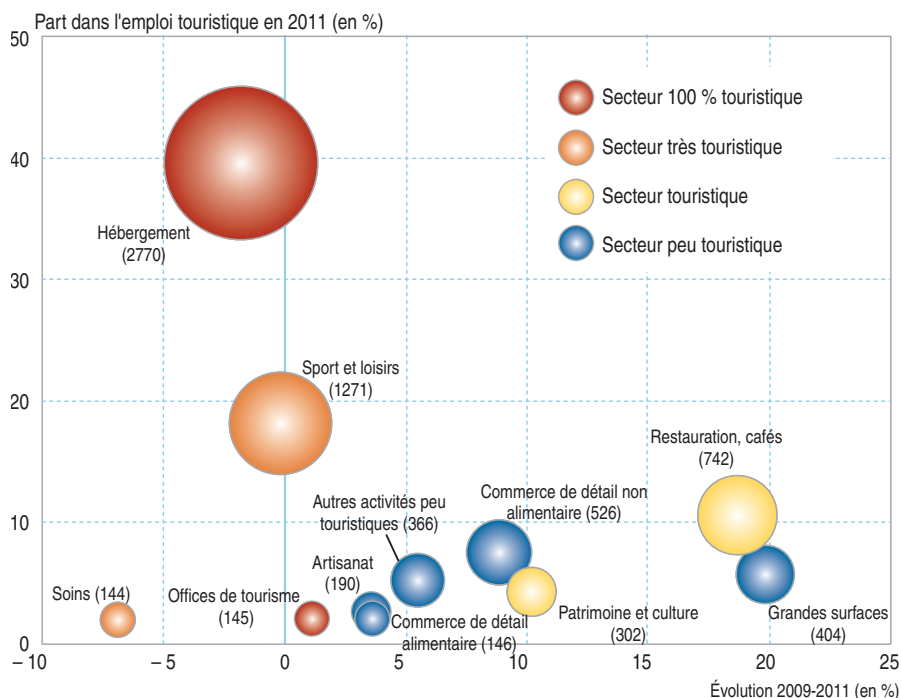
Dans la partie du Jura, l'emploi touristique diminue en revanche de 0,9 % entre 2009 et 2011. Alors que le secteur de la restauration progresse (+ 54 emplois), l'hébergement entraîne l'ensemble de l'emploi touristique à la baisse (- 104 emplois).

Seule la partie du Jura bénéficie d'une double saisonnalité

Comme dans tous les types d'espaces, l'emploi touristique augmente au cours de l'été dans les Montagnes du Jura. Le nombre d'emplois lié à la fréquentation touristique varie de 6 025 en janvier à 8 966 en juillet. La saisonnalité de l'emploi touristique dans

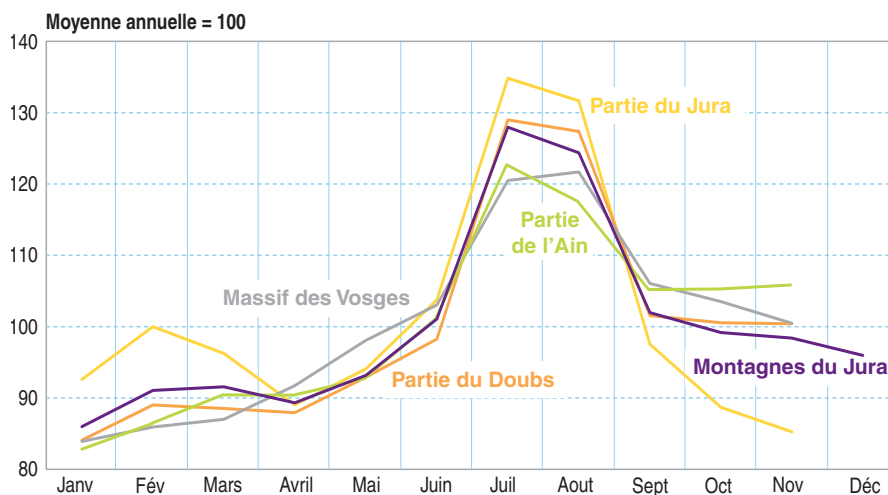
L'hébergement est prépondérant dans l'évolution de l'emploi touristique

Poids des secteurs en 2011 et évolution 2009-2011



Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoass 2009-2011

Saisonnalité de l'emploi touristique par zone dans les Montagnes du Jura et dans le Massif des Vosges



Sources : Insee, DADS 2011 et Acoass 2011

les Montagnes du Jura est plus marquée que pour le massif des Vosges tant en hiver qu'en été.

Lors de la haute saison d'été, l'emploi augmente de 26,2 % par rapport à la moyenne annuelle dans les Montagnes du

Jura, contre + 21,1 % dans le massif des Vosges.

En hiver, l'emploi dans les Montagnes du Jura laisse apparaître une petite bosse en février et mars bien que l'emploi moyen en hiver soit inférieur de 9,2 % à la

Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein (ETP) touristiques dans les Montagnes du Jura et le Massif des Vosges

Parts (en %) et âge moyen	Montagnes du Jura	Massif des Vosges
Part des femmes dans les ETP touristiques	53,0	57,2
Part des hommes dans les ETP touristiques	47,0	42,8
Part des temps partiels dans les ETP touristiques	28,1	29,9
Part des temps complets dans les ETP touristiques	71,9	70,1
Part des cadres dans les ETP touristiques	7,0	6,4
Part des professions intermédiaires dans les ETP touristiques	12,2	8,9
Part des employés dans les ETP touristiques	64,8	69,0
Part des ouvriers dans les ETP touristiques	15,9	15,6
Part des autres catégories socioprofessionnelles dans les ETP touristiques	0,1	0,2
Âge moyen	37,5	38,6

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

ristiques dans les Montagnes du Jura (29,9 % dans le massif des Vosges). Il existe des différences selon les zones des Montagnes du Jura. La partie située dans le Doubs¹ a le taux d'emplois à temps partiel la plus élevée (31,1 %) tandis qu'elle est la plus faible dans la partie de l'Ain (26,8 %).

Selon les secteurs d'activité, les emplois à temps partiel représentent entre 43,8 % des ETP dans les grandes surfaces, et 16,5 % dans les offices de tourisme pour les Montagnes du Jura. Dans le massif des Vosges, la tendance est globalement identique, avec quelques différences sectorielles comme dans le secteur des soins (35,2 % de temps partiel dans le massif des Vosges, contre 27,7 % dans les Montagnes du Jura). À l'inverse, l'emploi à temps partiel dans le patrimoine et la culture est plus fréquent dans les Montagnes du Jura (41,3 % de temps partiel, contre 31,2 % dans le massif des Vosges).

Dans les Montagnes du Jura, l'âge moyen des personnes en emploi dans le tourisme s'élève à 37,5 ans avec un maximum dans le département du Jura à 39 ans et un minimum dans l'Ain à 36,7 ans. Dans le massif des Vosges, il est de 38,6 ans. ■

moyenne annuelle. Dans les Vosges, cette bosse n'apparaît pas en hiver et l'emploi moyen en hiver est inférieur de 10,7 % à la moyenne annuelle.

Cette double saisonnalité est particulièrement visible dans la partie du Jura, avec un niveau d'emploi qui atteint la moyenne annuelle en février (et une moyenne hivernale inférieure de seulement 1,9 % à la moyenne annuelle). Elle est beaucoup moins visible dans le Doubs¹, et absente dans l'Ain. Dans le même temps, l'ampleur de la saisonnalité est très élevée dans le Jura, puisqu'elle atteint 1,58 (rapport du nombre d'emplois entre le mois le plus élevé et le mois le moins élevé).

71,9 % d'emplois à temps plein dans les Montagnes du Jura

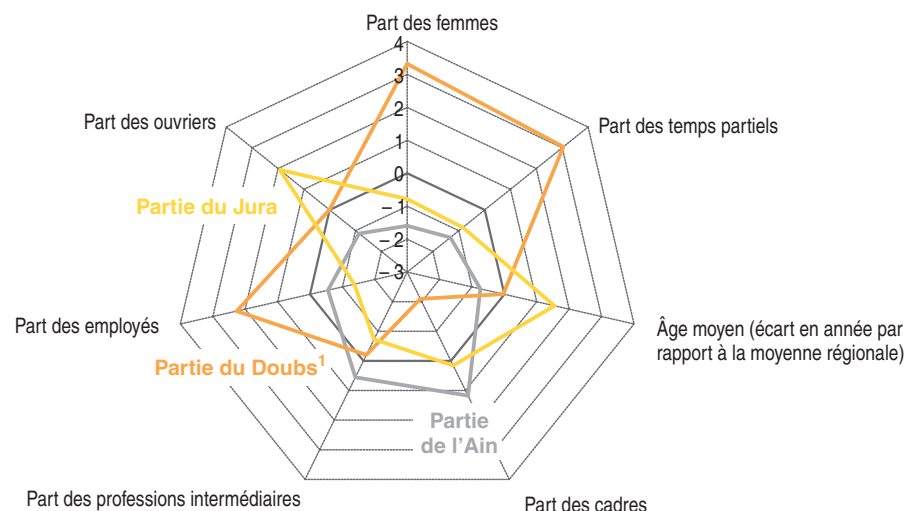
Les 7 007 emplois touristiques en moyenne en 2011 dans les Montagnes du Jura représentent 5 740 emplois en équivalent temps plein (ETP).

L'emploi touristique est en majorité féminin, dans toutes les zones. La part des femmes (en ETP) s'élève à 53 % dans les Montagnes du Jura. Les hommes sont en revanche majoritaires dans les secteurs tels que les sports et loisirs, l'artisanat et la restauration.

Dans le massif des Vosges, l'emploi est encore plus féminisé avec 57,2 % de femmes (en ETP) avec des taux plus élevés que dans les Montagnes du Jura dans une majorité de secteurs (hébergement, restauration, commerces de détail et grandes surfaces...).

Comme dans tous les secteurs d'activité, la majorité des emplois sont des temps complets. Les temps partiels représentent 28,1 % des emplois tou-

Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein dans les espaces touristiques des Montagnes du Jura



Note : La part des femmes dans les emplois touristiques en ETP de la partie du Doubs¹ est supérieure de 3,3 points à celle des montagnes du Jura et s'élève à 56,3 %.

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

Sources

Les sources utilisées pour estimer l'emploi lié au tourisme sont :

- **les déclarations annuelles de données sociales (DADS)** de 2009 et 2011 pour l'emploi salarié. Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés, elles précisent les postes occupés et les données d'état civil de chaque personne employée. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés des entreprises situées en France à l'exception des salariés de la Fonction Publique d'État, de l'agriculture et des services domestiques.
- **les données Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale)** de 2009 et 2011 de la caisse nationale des Urssaf, permettent d'estimer l'emploi non salarié lié au tourisme sur ces deux années. Cette source collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) reposant sur les rémunérations.

Définitions

- **Emploi en équivalent temps plein** : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.
- **Emploi salarié et non salarié** : par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Pour en savoir plus

- <http://observatoire.franche-comte.org>
- <http://www.insee.fr>

Bibliographie

- É. Vivas, « Les emplois directement liés au tourisme représentent 2,6 % de l'emploi franc-comtois en 2011 », Insee Franche-Comté, L'essentiel N° 153, avril 2014